

# Six mois de présidence française au service de l'Europe

**« L'Europe de juin 2022 est très différente de celle de janvier 2022. »**

— Le président de la République, Emmanuel Macron, 24 juin 2022, Bruxelles

**Au cours des six derniers mois, la présidence française du Conseil de l'Union européenne a accompagné les transformations profondes de l'Union européenne alors que la guerre a de nouveau frappé notre continent. Elle a œuvré pour apporter une réponse solidaire, ferme et unie à l'agression russe contre l'Ukraine, tout en poursuivant le travail sur les grands chantiers d'avenir pour notre Europe, afin qu'elle puisse être plus souveraine, plus verte et plus humaine.**

# Une réponse forte et unie face à l'agression de l'Ukraine

**« Les Ukrainiennes et les Ukrainiens nous donnent un exemple unique, celui du courage. À nous de faire notre part. »**

— Le président de la République, **Emmanuel Macron**, 11 mars 2022, Sommet de Versailles

Sous présidence française, agissant avec une détermination et une unité totales, l'Union européenne a :

- accueilli plus de 7,6 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens et ouvert la possibilité d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la protection sociale ;
- soutenu l'armée ukrainienne avec le déploiement d'une aide militaire sans précédent pour un total de 2 milliards d'euros ;
- soutenu l'économie ukrainienne, avec l'octroi de près de 2 milliards d'euros. L'Union travaille sur une nouvelle assistance financière de 9 milliards d'euros en 2022 et s'engage à jouer un rôle majeur dans la reconstruction de l'Ukraine ;
- apporté une aide humanitaire massive, à hauteur de 335 millions d'euros, en plus de l'aide humanitaire bilatérale des États membres de 1,28 milliard d'euros ;
- adopté des sanctions qui ont un impact massif sur la Russie et la Biélorussie : six paquets de sanctions contre des individus impliqués dans l'agression et contre les secteurs financiers, des transports, de la défense et de l'énergie ;
- apporté un appui concret aux autorités judiciaires ukrainiennes et des États membres et aux juridictions internationales, notamment la Cour pénale internationale, pour lutter contre l'impunité des crimes de guerre commis en Ukraine ;
- accordé à l'Ukraine et à la Moldavie le statut de candidat à l'Union européenne.

Sur proposition du président de la République et face au retour de la guerre sur notre continent, une réflexion a été engagée sur une « Communauté politique européenne ». Endossée le 23 juin par les dirigeants européens, elle renforcera les liens politiques, économiques, culturels et de sécurité au niveau de notre continent, avec les États européens qui partagent avec nous un socle de valeurs démocratiques.

**« La souveraineté européenne, ce n'est pas qu'un slogan, c'est aujourd'hui un impératif. C'est l'agenda de Versailles. »**

— Le président de la République, **Emmanuel Macron**, 11 mars 2022, Sommet de Versailles

Lors du sommet que la France a accueilli à Versailles les 10 et 11 mars, des étapes importantes ont été franchies pour :

➤ **le renforcement de nos capacités de défense** : à Versailles, les dirigeants se sont accordés sur la nécessité de renforcer notre base industrielle de défense. Deux outils le permettront bientôt : l'un pour soutenir la reconstitution des stocks des États membres ayant apporté leur soutien matériel à l'Ukraine et l'autre pour encourager l'investissement dans la construction de matériels de défense européens grâce à une exemption de TVA et à un soutien financier ;

➤ **sortir de notre dépendance aux importations** de gaz, de pétrole et de charbon russes ;

➤ **la construction d'une base économique plus solide**. Le Sommet de Versailles a ainsi fixé un agenda de souveraineté européenne pour les produits alimentaires, les produits de santé, les matières premières critiques ou les semi-conducteurs.

## Réaliser les priorités de la PFUE

### Une Europe plus souveraine

**« L'Europe souveraine, c'est d'abord une Europe capable de maîtriser ses frontières. »**

— Conférence de presse du 9 décembre 2021

✓ **FAIT Réformer le fonctionnement de l'espace Schengen** : création d'un pilotage politique avec le « Conseil Schengen » ; confiance accrue entre États membres pour l'application de nos règles communes avec un mécanisme d'évaluation renforcée ; meilleure gestion de nos frontières avec la révision du Code Frontières Schengen.

✓ **FAIT Mieux répondre aux flux migratoires vers l'Europe** : plus grande solidarité avec les pays en première ligne pour l'accueil des réfugiés avec un mécanisme de solidarité prévoyant notamment des relocalisations ; renforcement des travaux avec les pays d'origine et de transit par la mise en place d'un mécanisme de coordination pour la dimension externe des migrations ; meilleure protection de nos frontières, avec filtrage obligatoire pour les demandeurs d'asile qui entrent dans l'Union et à l'élargissement de la base de données recueillies à leur arrivée pour intégrer des données biométriques et permettre ensuite le suivi des demandeurs d'asile.

✓ **FAIT Renforcer la défense européenne** : adoption d'une feuille de route stratégique pour la décennie (Boussole stratégique), qui permet de définir les intérêts européens et une stratégie de sécurité et de défense partagée ; renforcement des incitations à investir dans des projets capacitaires européens.

✓ **FAIT Renouveler le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique** : sommet Union européenne-Union africaine autour d'un New Deal économique et financier avec l'Afrique, d'un agenda en matière d'éducation de santé et de climat, de développement des protéines végétales, d'un partenariat de sécurité entre l'Afrique et l'Europe, et d'un agenda sur les mobilités choisies.

## Une Europe plus verte

**« L'Europe a une opportunité : c'est de devenir championne pour concilier développement économique et ambition climatique, parce que c'est un levier de création d'emplois et de valeur pour aujourd'hui et pour demain. »**

✓ **FAIT Adopter le Paquet Climat** pour réduire de 55 % nos émissions d'ici 2030. Il inclut la mise en place d'une taxe carbone aux frontières, le renforcement du marché du carbone et son extension notamment au transport maritime, la fin de la vente de véhicules thermiques neufs en 2035 et un accompagnement social de la transition écologique à hauteur de 59 milliards d'euros.

✓ **FAIT Favoriser la mise en place de normes de production identiques** pour les produits fabriqués dans l'UE et pour les produits importés via l'instauration de mesures miroirs.

✓ **FAIT Réorienter la politique commerciale européenne** afin notamment de renforcer les exigences environnementales et sociales dans les accords commerciaux.

✓ **FAIT Mettre en place un instrument européen de lutte contre la déforestation importée.**

✓ **FAIT Renforcer la transparence de la politique environnementale et sociale des entreprises**, en obligeant à la publication d'informations en matière de durabilité, dans des documents justifiés et certifiés.

## Une Europe plus numérique

**« Le numérique est en train de transformer tous nos secteurs de production, est au cœur des innovations mondiales. Réussir à créer de la croissance, des nouveaux emplois dans notre continent, réussir aussi à défendre nos valeurs, nos principes, c'est réussir à créer une Europe du numérique. »**

✓ **FAIT** Limiter la diffusion de contenus et produits illicites en ligne (adoption de la législation dite « DSA »).

✓ **FAIT** Mettre fin à la domination économique des grandes plateformes numériques et renforcer la liberté de choix des consommateurs (adoption de la législation dite « DMA »).

✓ **FAIT** Soutenir l'innovation et la croissance des acteurs émergents, en mobilisant les investisseurs institutionnels (3,5 milliards d'euros mobilisés pour l'initiative Scale up).

## Une Europe plus sociale

**« Ce qui doit distinguer le modèle de production européen des autres, c'est notre capacité collective à proposer aux travailleurs des emplois de qualité, qualifiés et mieux rémunérés, c'est de créer de bons emplois. »**

✓ **FAIT** Adopter la directive sur les salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne.

✓ **FAIT** Adopter la législation relative aux quotas dans les conseils d'administration des entreprises européennes cotées en Bourse.

## Une Europe plus humaine

**« Une certaine idée de l'homme. Voilà pourquoi, au-delà des priorités que je viens de présenter, je veux que nous puissions faire de cette présidence française un grand moment d'humanisme européen, un temps de mobilisation pour ce que j'appelle cette "Europe humaine". »**

✓ **FAIT** Rebâtir un élan fondateur afin de repenser la vocation humaniste de l'Europe, plus efficace, plus proche de nos concitoyens est essentiel. C'est l'objectif de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Celle-ci a rassemblé des centaines de milliers d'Européens qui ont formulé de nombreuses

propositions : il appartient désormais aux institutions d'en assurer le suivi et d'y apporter des réponses.

✓ **FAIT** Déployer des Micro-Folies à travers tous les pays, toutes les régions, toutes les villes européennes qui souhaitent s'associer.

✓ **FAIT** Bâtir un réseau entre les États membres en faveur d'un service civique européen ouvert à tous les jeunes de moins de 25 ans pour un échange universitaire ou d'apprentissage, un stage ou une action associative.

✓ **FAIT** Conforter la stratégie européenne de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

## D'autres priorités concrètes pour les citoyens et les entreprises ont également abouti

✓ **FAIT** Doter l'UE d'un instrument de réciprocité sur les marchés publics (IPI) : les pays tiers ne pourront plus fermer l'accès à leurs marchés publics sans que l'Europe ne ferme les siens à son tour.

✓ **FAIT** Doter l'UE d'un instrument de lutte contre les subventions étrangères distorsives : les entreprises de pays tiers ne pourront plus bénéficier de subventions de leur gouvernement pour gagner des marchés publics en Europe.

✓ **FAIT** Mettre en place un chargeur universel pour les appareils électroniques.

✓ **FAIT** Promouvoir des pratiques plus responsables et transparentes de tous les acteurs du crédit à la consommation en informant mieux les consommateurs et en prévenant les situations de surendettement.